

M. L. Lormieux

AH 68484



Orlèdes le 16 février 1927

Je redeviens Michel Lormieux
à regard Charles qui je lui doit

Testament fait a Orlèdes le
16 février je redeviens de recevoir
à mon freres Bezaud Michel
la somme de Vingt Mille francs
après la Mort de la chère Michel
prendras possession de toute la
propriete a lui bien entendu la mienne
restera Maître de toute la propriete
jusqua sa Mort je redeviens Bezaud Michel
donneras ~~une~~ Mille a Bezaud Albert
je redeviens que Michel donneras
Mille francs la sœur Marie
genim Bezaud Michel payeras
trois Mille francs de Du a la propriete
a elle Gabouille infirm Michel payera
tout les Du quit ya sur la propriete
tout les outillage de culture de terre
après je les donne tout a Bezaud Albert



B L

a rendre
après ma
mort a
M. Lormieux
Vu: M. Vanichy
Guers le 11 mai 1927
a Paris

Testament fait a Orlèdes
le 16 février 1927 Bezaud Louis